

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC, **LE MARDI 5 MAI 2020**, À 19 H 00, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FÛT TRANSMIS LE VENDREDI LE 1^{er} MAI 2020.

PRÉSENTS : Mesdames les conseillères C. Homan, T. Stainforth et K. Thorstad-Cullen, ainsi que messieurs les conseillers P. Bissonnette, C. Cousineau, B. Cowan, E. Stork et D. Webb formant quorum sous la présidence de monsieur le maire John Belvedere.

Monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général, ainsi que Me Caroline Thibault, directrice du service des affaires juridiques et greffière, sont également présents.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à toutes et à tous à l'occasion de cette séance ordinaire du conseil qui est tenue à huis clos en raison de la COVID-19.

Dans le respect des règles des gouvernements, il y a seulement trois personnes dans la salle du conseil. Monsieur le maire est accompagné par le directeur général de la Ville, monsieur Robert Weemaes et par la greffière, Me Caroline Thibault.

En vidéoconférence, nous avons tous les membres du conseil qui participe à la séance de leurs résidences.

2020-219 APPROBATION – ORDRE DU JOUR

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement D'approuver l'ordre du jour ayant été dressé en ce qui concerne la présente séance, avec les modifications suivantes :

- À l'item 30.03 remplacer « GEOLOCATION – JAKARTA » par « GROUPEMENT LIDAR MOBILE QUÉBEC » ;
- Ajout d'un sujet sous « Varia » 60.01 : Avis de motion et dépôt – Projet de règlement relatif à la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville Pointe-Claire.

2020-220 APPROBATION – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2020

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'approuver la version française et la version anglaise du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2020.

2020-221 PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont adressées aux membres du conseil par les personnes ci-après indiquées concernant les sujets suivants :

Madame Linda De Witt :

- Les coûts pour le programme des affiches arc-en-ciel pour la pelouse.

Madame Susan Weaver :

- Souffleurs de feuilles ;
- Item 20.04.

Monsieur Pierre Gauthier :

- Souffleurs de feuilles.

Monsieur Yvon Calbert :

- L'Écocentre ;

- Chalet du parc Ovide ;
- Centre communautaire Noël-Legault.

Monsieur Robert Williams :

- La barrière sur le pont autoroutier du boulevard des Sources (autoroute 20).

Monsieur Jean-Guy :

- Item 30.06.

Monsieur Mark Walford :

- Semaine de la santé mentale.

Monsieur Laurent Bourassa-Frégeau :

- Emplois étudiants.

2020-222

ADOPTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-2908 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TARIFS EXIGIBLES POUR LE FINANCEMENT DE BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS OFFERTS PAR LA VILLE DE POINTE-CLAIRE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement
D'adopter un règlement modifiant le Règlement PC-2908 décrétant l'imposition des tarifs exigibles pour le financement de biens, services et activités offerts par la Ville de Pointe-Claire pour l'exercice financier 2020.

2020-223

ADOPTION – RÈGLEMENT MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE DANS LE CADRE DE LA SITUATION D'URGENCE SANITAIRE DÉCRÉTÉE PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement
D'adopter un règlement modifiant diverses dispositions des règlements municipaux de la Ville de Pointe-Claire dans le cadre de la situation d'urgence sanitaire décrétée par le Gouvernement du Québec.

2020-224

APPROBATION – PIIA

ATTENDU QUE le Règlement PC-2787 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, auquel sont assujettie les propriétés qui suivent, exige que préalablement à l'émission d'un certificat d'autorisation et/ou d'un permis de lotissement et/ou d'un permis de construction, les plans soient soumis pour approbation par le conseil ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé l'approbation des plans d'implantation et d'intégration architecturale mentionnés ci-dessous, à sa réunion du 13 janvier 2020 ;

RÉSOLU :

Il est proposé monsieur le conseiller Bissonnette,
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement
D'approuver les plans et documents associés aux projets suivants :

Adresse	Projet d'aménagement
196, avenue Coolbreeze:	Démolition et nouvelle construction
198, chemin du Bord-du-Lac:	Démolition et nouvelle construction

et ce, conformément au respect de la réglementation municipale en vigueur et des conditions énumérées aux plans approuvés; ceux-ci étant conformes aux critères et aux objectifs visés par le Règlement PC-2787 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

D'indiquer que les requérants devront produire, avant la délivrance d'un permis, une garantie financière, afin d'assurer la réalisation des travaux conformément aux plans approuvés et dans les délais prescrits.

2020-225 OCTROI – DÉROGATION MINEURE – 130, AVENUE SEIGNIORY

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Stainforth, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement D'octroyer une demande de dérogation mineure pour permettre au 130, avenue Seignory la construction d'un gazebo dans la marge avant secondaire là où ce n'est pas permis et en recul de 1,2m (3,94pi) derrière la façade principale du bâtiment, plutôt que les 3m (9,84pi) requis.

2020-226 OCTROI – DÉROGATION MINEURE – 6321, AUTOROUTE TRANSCANADIENNE

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Stainforth, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement D'octroyer une demande de dérogation mineure pour permettre au 6321, Transcanadienne l'installation d'une deuxième enseigne là où une seule enseigne est autorisée (Enfants Indigo).

2020-227 DÉPÔT – LA LISTE DES AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES POUR LA PÉRIODE DU 26 MARS 2020 AU 22 AVRIL 2020 ET LE REGISTRE DES CHÈQUES POUR LA PÉRIODE DU 26 MARS 2020 AU 22 AVRIL 2020

La liste des amendements budgétaires pour la période du 26 mars 2020 au 22 avril 2020 et le registre des chèques pour la période du 26 mars 2020 au 22 avril 2020 sont déposées et les membres du conseil en prennent acte.

2020-228 AUTORISATION – ENTAMER AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, LES DÉMARCHES RELATIVES À UNE ENTENTE POUR LE PARTAGE DE RESPONSABILITÉS ET DES COÛTS DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉPARATION DU PONT D'ÉTAGEMENT DE L'AUTOROUTE TRANSCANADIENNE ET DU BOULEVARD DES SOURCES

ATTENDU QUE les derniers relevés de dommages réalisés par le Ministère des Transports ont dévoilés des besoins à intervenir sur la structure du viaduc Autoroute 40/ Boulevard Des Sources, à Pointe-Claire et Dorval ;

ATTENDU QUE le Ministère projette la réalisation du projet de rénovation du pont d'étagement détaillé dans l'alinéa précédent ;

ATTENDU QUE l'engagement de la Ville à faire les travaux ou l'acceptation par la ville de confier les travaux au Ministère ;

ATTENDU QUE l'engagement de la Ville à payer sa juste part des coûts (selon les estimations de coûts à venir) ;

ATTENDU QU'une entente doit être conclue entre les parties ;

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement D'autoriser monsieur Patrice Langlois, directeur – Gestion du territoire, à entamer auprès du Ministère des transports, les démarches relatives à une entente pour le partage de responsabilités et des coûts dans le cadre du projet de réparation du pont d'étagement de l'autoroute Transcanadienne et du boulevard des Sources.

2020-229 AUTORISATION – LA FERMETURE OU LE TRANSFERT DE CERTAINS SOLDES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES ASSOCIÉS À DES POSTES BUDGÉTAIRES DE RÉSERVES ET DE FONDS DE ROULEMENT POUR LESQUELS LES PROJETS, LES TRAVAUX OU LES ACHATS D'ÉQUIPEMENTS SONT COMPLÉTÉS OU ANNULÉS (TRAVAUX PUBLICS 83 821,65 \$)

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement D'autoriser le transfert, en faveur d'un nouveau poste de réserve, de certains montants totalisant la somme de 83 821,65\$ qui sont indiqués à titre de « Soldes disponibles à transférer » sous la rubrique « Postes liés à des réserves » et figurant

à l'annexe 2 du document annexé en pièce jointe au dossier décisionnel 20-134-14677.

2020-230 AUTORISATION – AMENDEMENT BUDGÉTAIRE DE 181 700 \$ POUR LA RÉALISATION DE L'ENTRETIEN HORTICOLE DES NOUVEAUX PROJETS D'INGÉNIERIE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement D'autoriser un amendement budgétaire de 181 700 \$, provenant du compte de provision pour éventualités (02-990-00-691) et à transférer au poste budgétaire 02-701-72-481, pour la réalisation de l'entretien horticole des nouveaux projets d'ingénierie.

2020-231 ACCORDER – SOUTIEN FINANCIER À L'ORGANISME COURTEPOINTIÈRES BEACONSFIELD

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement D'accorder un soutien financier au montant de 600 \$ à l'organisme COURTEPOINTIÈRES BEACONSFIELD afin de les aider à défrayer les dépenses associées à la production de masques destinés pour divers établissements médicaux dans l'ouest de l'île, en raison de la pandémie Covid-19 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-193-00-989, tel qu'il appert du certificat du trésorier n°20-14773 émis le 29 avril 2020.

2020-232 REJET DES SOUMISSIONS – REMPLACEMENT D'UN ABRI POUR CANOËS AU CLUB DE CANOË DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

ATTENDU QU'un appel d'offres par invitation a été lancé entre le 19 mars 2020 et le 21 avril 2020 pour le remplacement d'un abri pour canoës au club de canoës de la Ville de Pointe-Claire ;

ATTENDU QUE des questions ont été soulevées suite à l'ouverture de l'appel d'offres qui mettaient en question les coûts reliés à la démolition de la structure ;

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement DE rejeter les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres lancé pour le remplacement d'un abri pour canoës au Club de canoë de la Ville de Pointe-Claire ;

D'autoriser le lancement, au moment jugé opportun, d'un nouvel appel d'offres.

2020-233 AUTORISATION – REGROUPEMENT DES VILLES POUR LES APPELS D'OFFRES QUI SERONT PRÉPARÉS PAR LA VILLE DE MONTRÉAL POUR LES ABRASIFS AINSI QUE LE SEL DE DÉGLAÇAGE

ATTENDU QUE la Ville de Pointe-Claire a reçu une proposition de la Ville de Montréal de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium) ;

ATTENDU QUE l'article 572.1 de la Loi sur les cités et villes permet à une municipalité de s'unir avec la Ville de Montréal aux fins d'un contrat d'approvisionnement ;

ATTENDU QUE la Ville de Pointe-Claire désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par la Ville de Montréal, pour les quatre (4) prochaines années ;

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement DE confirmer, comme les lois le permettent, que la Ville de Pointe-Claire d'adhère à ce regroupement d'achats géré par la Ville de Montréal pour quatre (4) ans, soit

jusqu'au 30 avril 2024 représentant le terme des contrats relatifs à la saison 2023-2024 ;

DE confirmer que pour se retirer de ce programme d'achat regroupé, la Ville de Pointe-Claire devra faire parvenir une résolution de son Conseil à cet effet et ce, au moins trente (30) jours avant la date de publication de l'appel d'offres public annuel ;

DE confier, à la Ville de Montréal, le mandat de préparer, au nom de la Ville de Pointe-Claire et de celui des autres municipalités intéressées, des documents d'appels d'offres pour adjudger des contrats d'achats regroupés pour le chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Municipalité, pour les hivers 2020-2021 à 2022-2024 inclusivement ;

DE confier, à la Ville de Montréal, le mandat d'analyser des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats ;

DE confirmer que si la Ville de Montréal adjuge un contrat, la Ville de Pointe-Claire s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle l'avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé ;

DE s'engager, afin de permettre à la Ville de Montréal de préparer son document d'appel d'offres, à ce que la Ville de Pointe-Claire lui fournisse les quantités de produit dont elle aura besoin, en remplissant, lorsque demandé, la fiche d'information et en la retournant à la date fixée ;

DE transmettre un exemplaire signé et conforme de la présente résolution à la Ville de Montréal.

2020-234

OCTROI D'UN CONTRAT – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA CAPTATION ET LA NUMÉRISATION EN TROIS DIMENSIONS (3D) GÉO-RÉFÉRENCÉES DES 200 KILOMÈTRES DU RÉSEAU ROUTIER DE LA VILLE

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement
D'octroyer un contrat pour la fourniture de services professionnels pour la captation et la numérisation en trois dimensions (3D) géo-référencées des 200 kilomètres du réseau routier de la Ville, à GROUPEMENT LIDAR MOBILE QUÉBEC, qui a obtenu le meilleur pointage, pour un montant total de 214 524,49 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres GP2024-20052 ;

D'imputer cette dépense aux postes budgétaires 03-920-19-010 et 03-920-18-000, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14753 émis le 24 avril 2020.

2020-235

OCTROI D'UN CONTRAT – REMPLACEMENT DES SERVICES DANS L'AVENUE PENDENNIS

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement
D'octroyer un contrat pour le remplacement des services dans l'avenue Pendennis, à ALI EXCAVATION INC., qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 249 186,74 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres GP2025-20054;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-620-00-001, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14748 émis le 22 avril 2020.

2020-236

OCTROI D'UN CONTRAT – RECONSTRUCTION DE L'AVENUE OAKRIDGE, ENTRE LES AVENUES DUKE-OF-KENT ET DOUGLAS-SHAND

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement
D'octroyer un contrat pour la reconstruction de l'avenue Oakridge, entre les avenues Duke-of-Kent et Douglas-Shand, à EXCAVATION GRICON, qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 1 364 976,84 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres GP2020-20016 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-420-92-910, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14765 émis le 22 avril 2020.

2020-237 OCTROI D'UN CONTRAT – RECONSTRUCTION DE L'AVENUE DIEPPE, ENTRE LES AVENUES KARIN ET MAYWOOD

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement D'octroyer un contrat pour la reconstruction de l'avenue Dieppe, entre les avenues Karin et Maywood, à BERNARD SAUVÉ EXCAVATION INC., qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 1 406 562,65 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres GP2018-20015 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-420-03-910, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14761 émis le 22 avril 2020.

2020-238 OCTROI D'UN CONTRAT – REMPLACEMENT DE QUATRE (4) SYSTÈMES DE VENTILATION R22 À LA GARE VALOIS, AUX TRAVAUX PUBLICS, AU POSTE DE POLICE ET À LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement D'octroyer un contrat pour le remplacement de quatre (4) systèmes de ventilation R22 à la gare Valois, aux Travaux publics, au poste de police et à la bibliothèque centrale, à OMNI VENTILATION, pour un montant total de 61 454,14 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres BP2010-19110 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-419-03-897, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14767 émis le 24 avril 2020.

2020-239 OCTROI D'UN CONTRAT – LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON D'UN CAMION DIESEL (4X2, 10 ROUES) NEUF AVEC BENNE ÉPANDEUR ET CHASSE-NEIGE, ANNÉE 2020

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement D'octroyer un contrat pour la fourniture et la livraison d'un camion diesel (4X2, 10 roues) neuf avec benne épandeur et chasse-neige, année 2020, à GLOBOCAM MONTRÉAL INC., qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 280 473,46 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres TP200013 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-419-02-905, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14710 émis le 24 avril 2020.

2020-240 OCTROI D'UN CONTRAT – LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON D'UNE CAMIONNETTE (4X2) AVEC CABINE RÉGULIÈRE ET BOÎTE DE HUIT (8) PIEDS, ANNÉE 2020

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement D'octroyer un contrat pour la fourniture et la livraison d'une camionnette (4X2) avec cabine régulière et boîte de huit (8) pieds, année 2020, à BOUCHARD FORD, qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 52 886,20 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres TP200029 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-419-02-905, tel qu'il appert du certificat du trésorier no 20-14731 émis le 24 avril 2020.

2020-241 OCTROI D'UN CONTRAT – TRAVAUX D'ARROSAGE DE VÉGÉTAUX

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement D'octroyer contrat pour des travaux d'arrosage de végétaux, pour l'année 2020, à ENTREPRENEUR PAYSAGISTE STRATHMORE (1997) LTÉE, qui a fourni une soumission conforme, pour un montant total de 53 250,21 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres TP200032 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-701-72-481, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14740 émis le 24 avril 2020.

2020-242

APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA MISE À JOUR D'UNE ÉTUDE DE CIRCULATION DU CENTRE-VILLE DE POINTE-CLAIRE

RÉSOLU :

Il est proposé par madame la conseillère Stainforth,
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
D'approuver une modification au contrat intervenu avec CIMA+, pour la fourniture de services professionnels pour la mise à jour d'une étude de circulation du Centre-Ville de Pointe-Claire, pour un montant total de 6 093,68 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 70 479,68 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 03-920-18-000, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14744 émis le 22 avril 2020.

2020-243

CONTRAT – OPTION DE RENOUVELLEMENT – DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION DES SYSTÈMES MÉCANIQUES DE LA VILLE

RÉSOLU :

Il est proposé par madame la conseillère Stainforth,
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
DE se prévaloir de l'option de renouvellement prévue au contrat intervenu avec OMNI VENTILATION INC., pour l'année 2020, pour des travaux d'entretien et de réparation des systèmes mécaniques de la Ville, pour un montant total de 60 000 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au pote budgétaire 02-877-10-533, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14737 émis le 22 avril 2020.

2020-244

APPROBATION – CRITÈRES D'ÉVALUATION – SERVICES PROFESSIONNELS D'ANALYSE DU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE DANS LE CENTRE-VILLE

RÉSOLU :

Il est proposé par madame la conseillère Stainforth,
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
D'approuver les critères d'évaluation devant être employés dans le cadre d'un appel d'offres devant être lancé pour retenir des services professionnels d'analyse du réseau d'égout sanitaire dans le centre-ville, tel que lesdits critères apparaissent à la section « Description » du dossier décisionnel 20-320-14756 ;

D'utiliser le système d'évaluation et de pondération des offres prévu aux articles 573.1.0.1 et 573.1.0.1.2 de la *Loi sur les cités et villes du Québec* (système dit "appels d'offres - qualité à une enveloppe, incluant le prix").

2020-245

DÉPÔT – LISTE DES CHANGEMENTS AU PERSONNEL PAR DÉCISIONS DÉLÉGUÉES POUR LE MOIS DE MAI 2020

La liste des changements au personnel par décisions déléguées pour le mois de mai 2020, telle que préparée par monsieur Vincent Proulx, directeur – Ressources humaines, est déposée et les membres du conseil en prennent acte.

2020-246

APPROBATION – LISTE DES CHANGEMENTS AU PERSONNEL PAR DÉCISIONS NON DÉLÉGUÉES AU 5 MAI 2020

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Webb,
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement
D'approuver la liste des changements au personnel par décisions non déléguées au 5 mai 2020, telle que signée par monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général et monsieur Vincent Proulx, directeur – Ressources humaines.

2020-247

APPROBATION – GRILLES SALARIALES DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS (ANNEXE C), NON SYNDIQUÉS ET ÉTUDIANTS À COMPTER DU 1^{er} MAI 2020

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement
D'approuver les grilles salariales des employés syndiqués (annexe C), non syndiqués et étudiants à compter du 1er mai 2020.

2020-248

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF À LA
LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DE L'AGRILE DU FRÊNE SUR LE
TERRITOIRE DE LA VILLE POINTE-CLAIRE**

Monsieur le conseiller Stork dépose un projet de règlement relatif à la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville Pointe-Claire ;

Monsieur le conseiller Stork donne également avis que ce règlement sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

2020-249

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère Homan,
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
DE lever la séance à 19 h 47.

RÉSOLU :

John Belvedere, Maire

Me Caroline Thibault, Greffière